

Image not found or type unknown



## Immatriculation en angleterre

Par **Philippe**, le **06/05/2011** à **20:32**

Bonjour,  
J'ai fait l'achat d'une ROBIN HOOD de 2009 conduite à gauche et immatriculer en Angleterre . Cette voiture n'a pas de certificat européen donc je pense difficilement  
immatriculable en France . Je pense louer une adresse en UK et l'assurer la bas .  
Cette démarche est elle légale ?  
Étant donné que la voiture est immatriculer en UK et ensuite à mon nom peut on en France me refuser la carte grise ?  
Merci de votre réponse  
Bon weekend